

Un nouveau mode de logistique urbaine bientôt en test à Villeurbanne



La ZAC des Gratte Ciel va densifier le centre-ville de Villeurbanne puisque, sur 8 ha, seront construits 855 logements, 15 800 m² de commerces et services et 4 900 m² de bureaux et activités.

Plasticine Internet

La Métropole de Lyon fait partie des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt pour son projet de « *logistique en quartier dense* » de la ZAC Gratte-Ciel centre-ville de Villeurbanne. Objectif : mettre en œuvre un modèle de chantier innovant pour limiter les nuisances et développer un modèle de logistique urbaine décarbonée pour l'approvisionnement du futur centre-ville.

Suite à l'appel à projets « Démonstrateurs de la ville durable » de France 2030, la Métropole de Lyon et la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'État, viennent de signer une convention officialisant

l'incubation du projet « logistique en quartier dense » qui vise à créer des modèles vertueux de logistique de chantier et de logistique urbaine à l'échelle du futur quartier Gratte-ciel à Villeurbanne (ZAC en chantier et quartier historique).

Diminuer le nombre de camions en centre-ville

Après deux années de réflexion, un nouveau schéma de logistique de chantier va donc être testé avec le démarrage, dans quelques mois, des travaux de la ZAC Gratte-Ciel (8 ha ; 855 logements ; 15 800 m² de commerces et services et 4 900 m² de bureaux et activités). « *L'idée est de diminuer le flux de camions en massifiant les approvisionnements, d'organiser les flux pour abaisser les nuisances et de réduire la quantité de déchets* », indique Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie.

Il s'agit de passer d'une logistique gérée par lot à une logistique de flux

Concrètement, selon Benoît Ravier, directeur de projet de la SERL (aménageur pour le compte de la collectivité), « *il s'agit de passer d'une logistique gérée par lot à une logistique de flux avec des plateformes de stockage des matériaux mutualisée entre promoteurs et entreprises, des aires de régulation et des zones tampons* ». Un outil de gestion pour réguler les flux permettra de mettre tout cela en musique comme cela est déjà le cas sur le chantier autour de la gare de la Part-Dieu.

A partir de 2026, lorsque le nouveau quartier commencera à prendre forme, une nouvelle logistique urbaine sera également testée.

« *Aujourd'hui, commerçants comme particuliers, chacun fait venir ses marchandises indépendamment, commente à nouveau Benoît Ravier. Demain, nous irons vers un espace logistique de proximité où l'on rassemblera les produits et d'où partiront des vélos cargo. Pour les gros commerces de type Monoprix, une aire de livraison sera créée pour chaque macrolot* ».

Un hôtel de logistique urbaine près du périphérique

Cette nouvelle organisation demandera beaucoup de tâtonnements, de concertations. La Métropole va percevoir 10 millions d'euros d'aides de l'État pour ce démonstrateur (construction des entrepôts...) qui doit ensuite être reproductible afin de générer un changement pérenne des habitudes. Qui paiera les nouvelles infrastructures dans les futurs quartiers ? « *Les logisticiens et les entreprises perdent beaucoup de temps aujourd'hui et si le service apporté est meilleur, ils seront d'accord pour payer* », prédit Jean-Charles Kohlhaas, vice-président en charge des déplacements, de l'intermodalité et de la logistique urbaine.

Ce dernier précise qu'il y a aura donc un espace logistique de proximité dans le quartier et un hôtel de logistique urbaine, à l'instar du [futur hôtel du port Edouard-Herriot](#), proche du périphérique. Le maire de Villeurbanne, Cédric Van Styvendael, précise quant à lui qu'une réflexion est aussi menée avec les artisans, déjà échaudés par les contraintes de la ZFE.

